

Bachelor of Arts

pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I
BA_SI Italien (programme à 50 crédits ECTS)

1. Description générale du programme

Les études d'italien conduisant au BA_SI (Diplôme universitaire spécifique comportant trois Domaines) ont une durée de trois ans et proposent une formation en Langue et en Littérature Italiennes. Les études peuvent débiter au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

Cette voie d'études est en principe réservée aux étudiant-e-s qui se destinent à l'enseignement dans des cantons où l'on exige une formation en trois disciplines enseignables. Il est conseillé aux étudiant-e-s qui ne sont pas dans ce cas – et qui souhaiteraient notamment poursuivre leur formation d'italien dans le cadre d'un Master – de choisir la voie d'études en deux Domaines.

Le programme d'études de Bachelor en Langue et Littérature Italiennes en branche complémentaire pour le BA_SI propose une formation en littérature, linguistique et philologie mettant l'accent sur les méthodes spécifiques d'analyse du texte littéraire.

Les perspectives théoriques se focalisent sur une approche des différents genres du discours littéraire, aussi bien en vers qu'en prose. L'apprentissage de la métrique, de la rhétorique, de la stylistique, de la narratologie et de l'histoire de la langue constitue la base de toute approche didactique.

Dès le premier semestre d'études, l'approche didactique privilégie la forme du séminaire, qui favorise une participation et un apprentissage actif des étudiant-e-s et leur permet de développer et de valoriser leurs compétences par le travail individuel ou en petits groupes.

Les collaborateurs et collaboratrices du Domaine sont attentifs et attentives, dans leur enseignement, au rôle que la langue et la culture italienne jouent en Suisse et à leur caractère constitutif du patrimoine littéraire et intellectuel du Pays.

Le présent document régit l'organisation de ces études au sein du Domaine Italien. Pour les dispositions réglementaires générales, se reporter aux règlements de la Faculté des Lettres.

2. Structure du programme

Une valeur exprimée en crédits ECTS et correspondant à une estimation quantitative du travail accompli est attribué à chaque module au moment de sa validation. Cette valeur est indivisible, aucune attribution partielle de crédits n'étant possible au sein d'un module.

Conformément aux dispositions de la Faculté, le Domaine Italien prévoit l'acquisition de 50 crédits.

L'organisation des études est prévue de manière à permettre l'acquisition d'environ 15 à 18 crédits par année. Chaque module fournit les indications nécessaires à cette répartition.

Le plan d'études prévoit 3 modules à 15, 17 ou 18 crédits, pour un total de 50 crédits. Chaque module se compose d'un nombre variable de cours (3 crédits) et de (pro)séminaires (6 crédits), avec un colloque individuel final ayant pour objectif de vérifier les compétences linguistiques atteintes par l'étudiant-e (2 crédits).

BA Langue et Littérature Italiennes 50 crédits ECTS

Modules	Cours et séminaires	ECTS	Par module
M1 Introduzione all'analisi del testo letterario	C Introduzione all'analisi del testo poetico	3	18
	Proseminario di analisi del testo poetico	6	
	C Introduzione all'analisi del testo narrativo	3	
	Proseminario di analisi del testo narrativo	6	
M2 Lingua e Letteratura	C Lingua contemporanea I	3	15
	C Lingua contemporanea II	3	
	C Corso di letteratura o corso monografico di letteratura medievale o umanistico-rinascimentale	3	
	C Corso di letteratura o corso monografico di letteratura moderna o contemporanea	3	
	C Corso di Storia della lingua	3	
M3 Didattica della materia	C Corso di didattica della materia (Formation des maîtres)	3	17
	C Esercizi e applicazioni I	6	
	C Esercizi e applicazioni II	6	
	K Colloquio (competenze linguistiche)	2	

3. Modules

M1 Introduzione all'analisi del testo letterario (18 crédits)

Le module se compose d'un cours et d'un proséminaire d'introduction à l'analyse du texte poétique, ainsi que d'un cours et d'un proséminaire d'introduction à l'analyse du texte narratif.

Le cours d'introduction à l'analyse du texte poétique (examen oral de 30 minutes à la fin du cours) offre à l'étudiant-e des notions de base en littérature (métrique, rhétorique, sémantique, stylistique, intertextualité...) ainsi qu'en philologie ; le cours d'introduction à l'analyse du texte narratif (examen écrit de 2 heures à la fin du cours) offre à l'étudiant-e des notions de base en narratologie. Les deux proséminaires (présentation orale en classe et rédaction d'un travail écrit pour chacun) se proposent d'initier les étudiant-e-s au début de leurs études à l'interprétation du texte littéraire à travers la pratique d'analyse d'une œuvre significative de la littérature italienne, grâce aux notions acquises notamment avec les cours d'introduction.

M2 Lingua e Letteratura (15 crédits)

Le module se compose de quatre cours (un examen oral de 30 minutes pour chaque cours). L'étudiant-e est libre de choisir, à l'intérieur de l'offre du Domaine, un cours de littérature ou un cours monographique de littérature médiévale ou de littérature de l'Humanisme et de la Renaissance, et un cours de littérature ou un cours monographique de littérature moderne ou contemporaine. Deux cours de langue contemporaine, I et II (évaluation par analyses guidées pendant le cours) assurent l'approfondissement d'un aspect particulier de la langue italienne (langue sectorielle, d'un auteur spécifique ...). Le cours d'histoire de la langue est conçu comme un parcours à travers l'évolution de la langue entre XVI^e et XX^e siècles.

M3 Didattica della materia (17 crédits)

Le module se compose de trois cours et d'un colloque individuel. Le cours de didactique de la branche est dispensé par la formation des maîtres (présentation orale et la remise d'un travail écrit) ; il est à suivre pendant la deuxième ou troisième année d'étude. L'étudiant-e devra également assister à deux enseignements : *Esercizi e applicazioni su testi narrativi*, I et II (évaluation par analyses guidées pendant le cours). Il s'agit de cours-séminaires qui répondent aux exigences spécifiques des candidats à l'enseignement et proposent une série d'analyses de textes utilisés pour l'enseignement de l'italien aux différents niveaux. Un colloque individuel (K, 2 crédits) avec un enseignant du Domaine Italien vérifie les compétences linguistiques de l'étudiant-e.

4. Évaluation des prestations

Les évaluations prévues pour les enseignements de chaque module, décrites auparavant, font également l'objet d'une appréciation qualitative, notée sur une échelle de 1 à 6. Chacun des modules est validé si la moyenne des évaluations qu'il comporte est d'au moins 4. Il n'y a pas de possibilité de compensation. L'étudiant-e qui souhaite suivre un cours ou un séminaire en Faculté des Lettres doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail GESTENS ; cette disposition s'applique également aux autres enseignements dispensés en Faculté des Lettres. L'étudiant-e qui souhaite se présenter à un examen doit s'y inscrire via GESTENS avant le délai annoncé par la Faculté. Aucune inscription tardive n'est possible. Un examen ayant donné lieu à une décision d'échec peut être repassé 2 fois (3 tentatives au total). L'examen doit être réussi dans un délai de 4 sessions (calculé à partir de la date d'inscription au cours), sous peine d'échec à l'unité d'enseignement concernée. En cas d'échec, l'étudiant-e devra suivre un nouveau cours/séminaire pour la même unité d'enseignement. Une absence à un examen pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e est considérée comme un échec, sauf cas de force majeure.

Les enseignements du module M1 sont des cours obligatoires. L'étudiant-e qui ne réussit pas ces épreuves avec un résultat positif et dans les délais prévus n'est pas autorisé-e à poursuivre ses études. Il s'expose à un **échec définitif** dans le Domaine Italien.

Lorsque l'évaluation consiste en un examen, celui-ci a lieu à la fin du semestre ou au début du semestre suivant. Le cas échéant, une session de rattrapage peut être organisée. Trois sessions d'examen sont organisées chaque année (début janvier-moitié de février ; dernière semaine de mai-deux premières semaines de juin ; fin août-moitié de septembre), avant la date de validation des programmes prévue par la Faculté.

Le dernier délai pour la **validation** (avec résultat positif) des proséminaires du module M1 est établi par l'enseignant-e.

Les étudiant-e-s qui, au cours de leurs études, et sans être en situation d'échec, optent pour un Diplôme en deux Domaines (principal ou secondaire) doivent se conformer aux exigences du plan d'études correspondant. Les enseignements suivis sont considérés acquis, de même que les évaluations réussies, quand elles sont équivalentes dans les deux plans d'études. Dans les autres cas, l'accès au Domaine principal exige des évaluations complémentaires.

Les enseignant-e-s peuvent refuser l'inscription d'un-e étudiant-e, notamment dans le cas des (pro)séminaires, s'il ou elle ne peut pas suivre un certain nombre de séances ou est absent-e aux séances d'introduction (plus de trois absences injustifiées entraînent la disqualification de l'étudiant-e). L'étudiant-e devra suivre une deuxième fois le même enseignement pour le valider.

5. Langues

Tous les cours et les séminaires, les travaux et les examens du Domaine sont effectués en italien. La mention bilingue n'est pas prévue.

Des cours de perfectionnement sont offerts par le Centre de Langues pour les étudiant-e-s qui ne sont pas de langue maternelle italienne.

Approuvé par le Domaine Italien de l'Université de Fribourg le 14 avril 2014.

Approuvé par le Conseil du Département des Langues et Littératures le 18 septembre 2014.

Dispositions transitoires

Le nouveau plan d'études entre en vigueur à la rentrée académique d'automne 2015. Les étudiant-e-s qui commencent leurs études à ce moment sont soumis-e-s sans exception au nouveau plan d'études.

Les étudiant-e-s qui ont débuté leurs études à l'Université de Fribourg entre le SA 2014 et le SP 2015 peuvent choisir de continuer avec l'ancien plan ou de passer au nouveau, et ceci au plus tard avant le début du SP 2016. Le Domaine Italien se charge de valider les équivalences et les reconnaissances.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s avant le SA 2014 n'ont pas la possibilité de changer de plan d'études.